

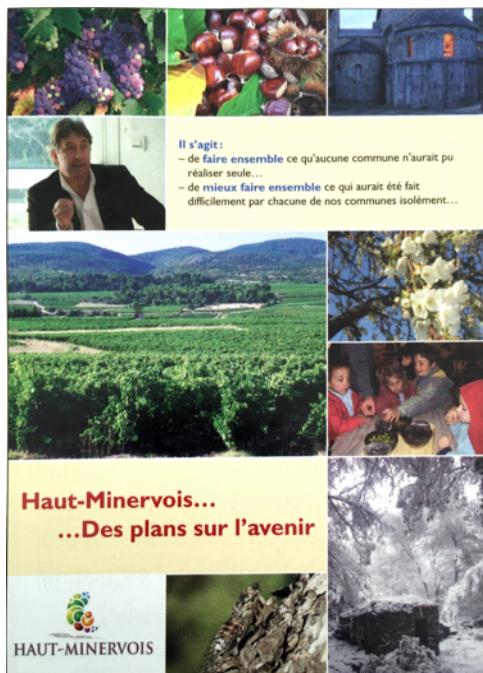
CM

GÉOGRAPHIE

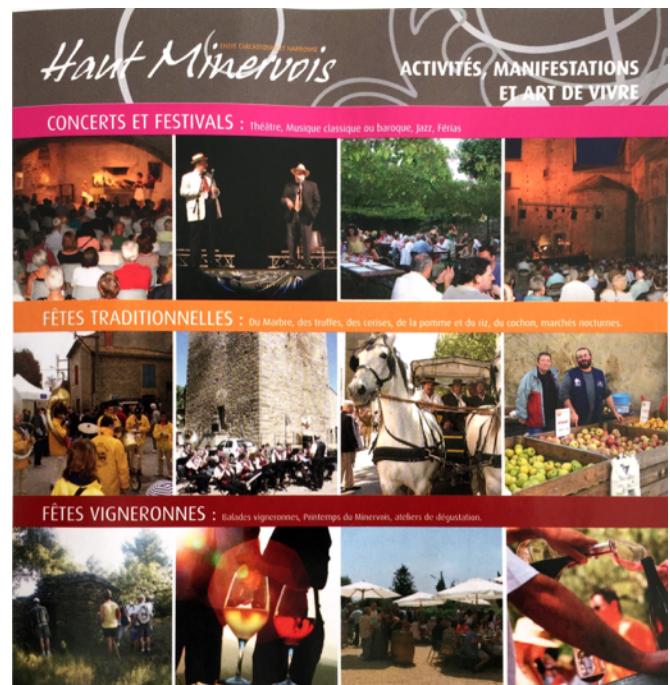
La communauté de communes

Site internet de la communauté de communes du Haut-Minervois (Languedoc-Roussillon).

Rapport de la communauté de communes du Haut-Minervois.



Brochure du
Haut-
Minervois.



Depuis 1999, le regroupement de communes est obligatoire. Il s'appelle communauté de communes en zone rurale. En zone urbaine, on parle de communauté d'agglomération pour les villes de moins de 500 000 habitants et de communautés urbaines pour les autres. Les compétences de ces regroupements ont d'abord concerné la gestion de l'eau et des déchets puis les transports publics. Aujourd'hui, ils s'occupent de tous les services afin de permettre un meilleur développement économique des territoires.

CM

GÉOGRAPHIE

La communauté de communes

Face aux besoins de plus en plus importants des populations, les communes se regroupent en communautés, c'est l'intercommunalité.

Depuis 1999, toutes les communes doivent faire partie d'un regroupement de communes car elles ont de plus en plus de difficultés à financer seules le développement de leurs territoires.